
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 OCT 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 018-0415 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Conservateurs d'Archives pour le compte du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, session 2018.

Ce sont :

CONSERVATEURS D'ARCHIVES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	ILBOUDO ALINE	000604	B10236154	01/10/85
2	KABORE TAHERE	000168	B10138204	10/08/88
3	KABRE KISWENDSIDA	001024	B3544405	31/12/85
4	KAMBOU SIÉ	000747	B3146900	31/12/87
5	OUATTARA NIELE ZIE BOUREIMA	000855	B10228414	31/12/86
6	SANTI ADAMA	000300	B5081696	30/11/87
7	SAWADOGO YOUSOUFOU	000183	B7712576	25/05/87
8	SEGDA MAMOUNATA	001390	B0877031	31/12/90
9	YODA MOHAMED	035041	B3044963	09/12/88
10	ZIDA WEND-PINGRE ANDRE	075065	B9529551	29/11/88

CONSERVATEURS D'ARCHIVES

Arrêté la présente liste à 10 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE

